



# CAT CLUB SUD ATLANTIQUE

FEDERATION FELINE FRANCAISE FIFE

adhérent au LOOF

EXPOSITION INTERNATIONALE FFF Fife



Federation  
Internationale  
Feline  
F.I.F.e.

## TARTAS (40 LANDES) Marché Couvert 1<sup>er</sup> certificat le 6 septembre 2009

JUGES : Mme Françoise MILCENT TTR France – Mr Jean Pierre ROSSI TTR Belgique  
Mr André JOCQUEL Cat I-II France – Mr Yan ROCCA FOLCH Caté I –II –III France

**NOTRE SPONSOR ROYAL CANIN**

### ENGAGEMENTS :

MOLL Marie Rose tél/fax 05 56 70 21 87  
2, allée Georges Brassens 33460 ARSAC  
e-mail cipangos@free.fr - Confirmer par  
courrier et Joindre le règlement avec les engagements.  
Tél Charlotte PEYRE 05 56 88 52 89  
Nathalie ALLARD Tél/fax 05 58 57 12 09

### PROGRAMME :

#### DIMANCHE :

Entrée des chats	: 8 heures
Jugement	9 h 30
Apéritif	12 h 30
Sortie des chats	: 18 h 30

**MONTANT/CHATS 27 €**

Adhérents du CCSA 24 € (gratuit après le 5<sup>e</sup>)

Adhésion 32€

+ 20€ pour REGLEMENT A L'ENTREE

LES CHEQUES SONT DEBITES pour L'EXPO

Gratuit pour les chats titrés HC si autre chat inscrit.

**POUR LES CHATONS EN ATTENTE DE PEDIGREE VOUS  
DEVEZ FOURNIR IMPERATIVEMENT L'ATTESTATION DU  
LOOF**

**ATTENTION : SEULS LES EXPOSANTS AYANT UN NUMERO  
SIRET ET LE CERTIFICAT DE CAPACITE SONT AUTORISES A  
VENDRE DES CHATONS EN EXPOSITION. L'AFFICHAGE DU  
PRIX DE VENTE EST OBLIGATOIRE.**

Eleveurs, pensez à votre livre d'entrées et de sortie des chats en votre possession.

***CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE  
23 AOUT 2009 DELAI OBLIGATOIRE IMPOSE  
PAR LES REGLEMENTS. AUCUNE INSCRIPTION NE  
POURRA ETRE CONFIRMEE SANS LE CHEQUE DE  
REGLEMENT.***

*Les personnes désirant être assesseurs doivent adresser leur demande au  
Secrétariat au CCSA 2, Allée G. Brassens 33460 ARSAC*

**RESTAURATION SUR PLACE PENSEZ A RESERVER EN ARRIVANT**

**HOTEL SUR ST PAUL LES DAX Campanile 0558913534  
25 KMS Etape hotel 0892680726**

La participation à l'Exposition est aux risques de l'Exposant. En s'engageant, il accepte un changement de jury, de programme, etc les engagements doivent être contresignés par leur Club et par leur fédération pour les exposants étrangers.

**VACCINATIONS :** OBLIGATOIRE CONTRE LA RAGE DE + 1 MOIS ET DE – A AN POUR LES DEPARTEMENTS CONTAMINES ET L'ETRANGER. CONTRE l'entérite infectieuse (TYPHUS) et corysa, conseillée contre la leucose. TATOUAGE : pour tous les chats et chatons français étrangers par puce ou tatouage – pédigree LOOF obligatoire pour les chats nés en France.